



## Problème bail avec mon agence

Par **nanou78**, le **26/05/2013 à 19:37**

**bonjour**

mon conjoint et moi nous nous sommes séparés le bail est sur nos deux noms. moi je suis en cdd et lui en cdi mais l'agence me dit qu'il me faut trouver un garant si je veux resté dans l'appartement et que pour le moment mon ex conjoint doit rester sur le bail ... l'agence a t-elle le droit de me mettre dehors si j'ai pas de garant sachant que c'est moi qui paye le loyer .... merci de me répondre

Par **cocotte1003**, le **26/05/2013 à 20:39**

Bonjour, non l'agence doit vous garder tant que vous ne lui envoyez pas votre lettre de préavis même si votre ami la pour son compte envoyée. Le bail se poursuit normalement à votre nom seul sans qu'il y ait besoin de refaire de papiers et sans besoin de garant, cordialement